

COLLEGE Jean RACINE

2, rue Jean RACINE

78220 VIROFLAY

☎ 01.30.24.70.34 – Fax : 01.30.xx.xx.xx

ce.0780184b@ac-versailles.fr



Semaine n°2 de Jean RACINE

Du lundi 5 septembre au samedi 10 septembre 2021



Statue érigée à Beauvais

Jean **Racine** est un dramaturge né à La Ferté-Milon, où il fut baptisé le 22 décembre 1639, et mort à Paris le 24 avril 1699. Il était fils de Jean Racine, contrôleur au grenier à sel de sa ville natale ou procureur au bailliage, et de Jeanne Sconin, qui mourut le 28 janvier 1641 en donnant le jour à une fille. Jean Racine, son Père, mourut le 6 février 1643. Les deux orphelins furent recueillis par les grands parents, le petit Jean par la grand-mère Racine, née Marie Desmoulins, et la petite Marie par le grand-père Sconin. Marie Desmoulins, veuve en 1649, se retira peu après à Port-Royal.

En se retirant à Port-Royal, Marie Desmoulins mit son petit-fils au collège de la ville de Beauvais, maison janséniste. En 1655, Racine passe à l'école des Granges, sous la direction de Lancelot et de Nicole. M. Hamon et Antoine Lemaistre s'occupèrent aussi du petit Racine qu'ils voulaient pousser vers le barreau. Racine fit alors ses premiers vers, les sept odes du *Paysage de Port-Royal*, et l'ébauche des *Hymnes du bréviaire romain*. Il rimait aussi de petits vers et des madrigaux, et s'égayait assez dans ses lettres à son cousin Antoine Vitart. Il aimait les romans et relisait sans se lasser les *Amours de Théagène et de Chariclée*. En 1658, Racine alla faire sa philosophie au collège d'Harcourt; puis il s'installa à l'hôtel de Luynes, chez son cousin Nicolas Vitart, intendant du duc. Il commence à voir le monde; il se lie avec de beaux esprits, l'abbé galant Le Vasseur et l'épicurien' La Fontaine. Il écrit une ode, *la Nymphé de la Seine*, en l'honneur du mariage du roi (1660). Perrault et Chapelain louèrent la pièce, et chapelain fit donner une gratification à l'auteur. Mais le théâtre attirait Racine : il fit en 1660 une pièce intitulée *Amasie*, que les comédiens du Marais, après hésitation, refusèrent; puis il écrivit pour l'Hôtel de Bourgogne le plan d'une tragédie des amours d'Ovide.

Préambule

Le planning

Lundi 5 septembre

1^{er} jour de rentrée des classes, emploi du temps provisoire
1^{er} jour de la restauration scolaire, l'inscription se fait par « C'Midy »

Mardi 6 septembre

18h : Réunion des présidents de fédérations de Parents d'élèves avec la Direction

Mercredi 7 septembre

Jeudi 8 septembre

13h00 -14h00 : Réunion du Foyer AG au CDI

Vendredi 9 septembre

18h00 : Réunion des fédérations de parents au Réfectoire

Samedi 10 septembre

Les prévisions

Du jeudi 1^{er} septembre au jeudi 20 octobre 2022 : Campagne de bourses au collège

Mardi 13 septembre : 17h30 AG de l'AS du collège Jean Racine au réfectoire

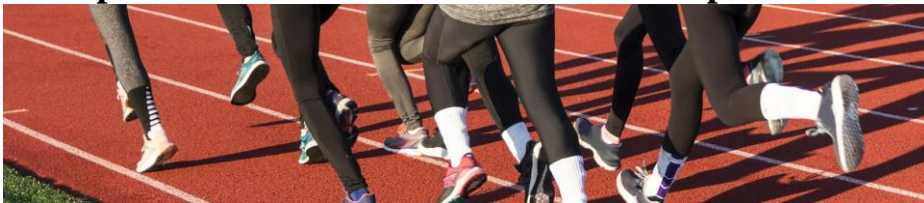
Vendredi 16 septembre : 8h10 : photos de classe et photos individuelles pour trombinoscope pour nos 23 classes. Arrivée des photographes pour installation dès 7h30.

Vendredi 16 septembre : 18h00 - 20h00 réunion des 3èmes, 4èmes & 5èmes au collège

Du samedi 17 septembre au samedi 8 octobre 2022 : Semaines européennes du développement durable

La Semaine européenne du développement durable vise à sensibiliser le plus grand nombre aux 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030. De nombreuses initiatives pour promouvoir le développement durable sont organisées dans toute l'Europe. L'édition 2022 a pour fil rouge "Agir au quotidien".

Mercredi 21 septembre 2022 : Journée nationale du sport scolaire



La Journée nationale du sport scolaire (JNSS) a pour objectif de mieux faire connaître et promouvoir les activités proposées par les associations et les fédérations sportives scolaires (USEP, UNSS, et UGSEL) auprès des élèves, équipes éducatives, parents d'élèves, du monde sportif local et des collectivités territoriales.

Lundi 26 septembre : 18h Conseil d'administration à confirmer

Mercredi 19 octobre : 8h20 – 12h10 Cross du collège

Le Service civique



Avoir un jeune en service civique dans son établissement c'est lui offrir une chance de s'engager au service des autres et c'est une chance pour le collège, le lycée, l'internat ... qui dispose ainsi pour 6 à 10 mois d'un jeune motivé sur une mission locale ou un projet éducatif, pédagogique ou citoyen que vous souhaitez développer.

Rappels des objectifs et volonté

Le service civique est avant tout un engagement citoyen « qui a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale et offre à toute personne volontaire l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général en France ou à l'étranger auprès d'une personne morale agréé » (article L-120-1 du Code du service national).

Au sein de l'éducation nationale, le volontaire en service civique peut ainsi concourir à des missions éducatives qui se distinguent de l'emploi, du stage ou du bénévolat. Il vient compléter les missions des personnels de la structure qui l'accueille.

La durée des contrats varie entre 6 et 10 mois. La durée maximale est de 30 heures hebdomadaire.

L'État assure une couverture sociale complète et une indemnité de 580,72 euros à laquelle s'ajoute une majoration de 107,68 euros versée sur critères sociaux. L'Agence de Services et de Paiement (ASP) assure les opérations de gestion pour l'établissement d'accueil.

Accompagné par un tuteur garant du bon déroulement de la mission, le jeune en service civique bénéficie d'une formation à la Prévention Secours de niveau 1 (PSC1), d'une formation civique et citoyenne et d'une formation au tutorat.

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : UNE MISSION CENTRALE DE L'ÉCOLE



Présentés selon des approches interdisciplinaires et transversales, les enjeux liés à l'environnement et au développement durable sont au cœur des enseignements du CP à la classe terminale.

Dans un contexte de réchauffement climatique, la transition écologique est une priorité ministérielle, 250 000 éco-délégués sont élus chaque année dans les classes de collège et de lycée, 10 000 écoles et établissements sont labellisés E3D : en démarche de développement durable.

RENDRE L'ÉCOLE ACCESSIBLE À TOUS ET CHANGER DE REGARD SUR LE HANDICAP

L'École inclusive se renforce à la rentrée 2022, un engagement qui se traduit par des moyens supplémentaires et un nouvel enrichissement des possibilités d'accueil offertes aux élèves en situation de handicap :

4 000 emplois d'AESH ont été créés à la rentrée scolaire 2021 et ce sont 4 000 postes supplémentaires qui sont dévolus aux académies pour la rentrée scolaire 2022, soit une augmentation de 50 % depuis 2017.

Les Ulis poursuivent leur développement pour mieux accompagner les élèves, dans une logique d'accessibilité des savoirs enseignés en classe ordinaire. Plus de 300 Ulis supplémentaires sont ouvertes à la rentrée 2022, dont deux tiers dans le second degré.

L'externalisation des unités d'enseignement des établissements médico-sociaux se poursuit. Plus de 200 nouvelles unités ouvrent à la rentrée scolaire 2022 dans les écoles, collèges et lycées. Un renforcement de la dimension inclusive de ces dispositifs est encouragé, en partenariat avec les établissements médico-sociaux.